

Mise au concours à la voirie communale

Pour des raisons de réorganisation de la voirie communale, la Commune de Haute-Ajoie met au concours le poste d' **AGENT-E D'EXPLOITATION VOIRIE à 100%**.

Profil souhaité :

- Être titulaire d'un CFC dans la branche du bâtiment, du génie civil ou au bénéfice d'une formation jugée équivalente ;
- Être en possession du permis de conduire avec expérience si possible des véhicules utilitaires ;
- Connaissance de base des outils MS Office (Word, Excel, messagerie) ;
- Aptitude à travailler de manière autonome en ayant le sens des responsabilités et de l'initiative ;
- Capacité à communiquer et à coopérer ;
- Préférence sera donnée à un postulant domicilié dans la commune.

Nous offrons une place de travail stable au sein de la collectivité, dans des activités multiples et variées, telles que :

- L'entretien de l'espace public ;
- L'entretien des bâtiments communaux, avec une suppléance de conciergerie ;
- Le déneigement, avec service de piquet.

Salaire : Selon l'échelle des traitements « U » de la République et Canton du Jura.

Entrée en fonction : 1^{er} janvier 2024 ou à convenir.

Lieu de travail : Commune de Haute-Ajoie.

Renseignements : Madame Josiane Sudan, Maire, 079 517 84 35, j.sudan@hauteajoie.ch
Le cahier des charges peut être consulté au Secrétariat communal.

Postulations : Les candidatures avec dossier complet (lettre de motivation, CV, copies des diplômes, certificats, permis de conduire et attestations d'employeurs) sont à adresser au Conseil communal de Haute-Ajoie, L'Abbaye 114, CP 17, 2906 Chevenez, **jusqu'au 15 octobre 2023** (date du timbre-poste faisant foi), **avec la mention « Postulation voirie »**.

La présente publication peut être téléchargée sur le site Internet de la commune. Elle ne sera pas publiée dans les journaux régionaux.

Chevenez, le 19 septembre 2023

Conseil communal de Haute-Ajoie



Nomination d'un nouveau Conseiller communal

Au terme du délai accordé aux signataires de la liste électorale UDC pour désigner un-e Conseiller-ère communal-e remplaçant-e de Monsieur Nicolas Aebi, démissionnaire au 31 décembre 2023, le Conseil communal a acté la nomination de **Monsieur Bruno Laville de Chevenez**.

Travaux d'occupation de requérants d'asile

Au cours des prochaines semaines, la voirie communale recevra l'aide de requérants d'asile du centre fédéral de Bure.

Ce programme d'occupation se définit comme une mesure d'insertion sociale. Il est intégralement à la charge de la Confédération. Les participants sont tous volontaires et seront encadrés en permanence par un accompagnant du centre fédéral de Bure.

Chevenez, le 19 septembre 2023

Conseil communal de Haute-Ajoie



Mise au concours du poste de Fontainier remplaçant du SEHA

Le Syndicat pour l'alimentation en eau des communes de la Haute-Ajoie (SEHA) met au concours le poste à temps partiel de **FONTAINIER remplaçant** pour assurer le contrôle et l'entretien des installations.

Exigences :

- CFC d'installateur sanitaire ou en chauffage ;
- Être titulaire d'un brevet fédéral de fontainier ou d'un certificat de surveillant de réseau est fortement souhaité ;
- Bonnes connaissances de l'outil informatique ;
- Disponibilité et aptitude à travailler de façon indépendante ;
- Permis de conduire valide pour pouvoir se déplacer vers différentes installations.

Préférence sera donnée à un postulant habitant ou ayant sa raison sociale dans une commune membre du SEHA.

Entrée en fonction : 1^{er} janvier 2024.

Le cahier des charges peut être consulté sur www.eau-seha.ch et tous renseignements peuvent être obtenus auprès du Président du SEHA.

Les candidatures, avec CV, lettre de motivation et certificats, sont à adresser à **Monsieur Guy Juillard, Président du SEHA, Route Principale 3, 2914 Damvant** avec mention « **Postulation** » jusqu'au 31 octobre 2023.

Au nom du Conseil syndical

